

AMICALE DES PECHEURS DE COUDUN

**Compte rendu du Conseil d'Administration
du mercredi 07 octobre 2015**

Le Conseil s'est tenu au « bâtiment bleu » à partir de 18 h 30 sous la présidence de J. Gasnot. Les huit membres du Conseil étaient présents. Jean Luc Bas, garde particulier, assistait à la réunion.

Ordre du jour :

- 1) Préparation de l'Assemblée Générale électorale du samedi 28 novembre 2015**
- 2) Utilisation de la subvention de 400 € (outillage ou matériel informatique)**
- 3) Questions diverses**

1) Préparation de l'Assemblée électorale du samedi 28 novembre 2015

L'essentiel de la discussion a consisté à améliorer les ébauches (convocation/appels à candidatures et formule de pouvoir, jointes en annexes) que le secrétaire avait préparées. La date « butoir » pour le retour des actes chez le Président a été fixée au 02 novembre 2015. La feuille « bilan » avec les ajouts des années 2014 et 2015 a été distribuée. Elle sera jointe à la convocation envoyée aux pêcheurs pour l'Assemblée électorale du 28 novembre 2015. On a listé le matériel qu'il faudra préparer pour cette date (urne, liste des électeurs, feuille d'émargement, feuille pour collecter les résultats des votes...). Le Trésorier nous donne le bilan financier de sa mandature. Au 23/11/08, nous héritons d'un solde positif de 3.231,53 €. Le 31/12/14, ce solde est passé à 5.612,60 €. Il faut également prendre en compte les nombreux investissements réalisés durant ce laps de temps (achat du tracteur, d'une remorque, de tronçonneuses, de débroussailleuses, de petit matériel...). Depuis 2009, nous avons lâché 5.423 kg de truites achetées 35.173,76 €. En outre, au moins 28.000 truitelles, 47.000 œufs embryonnés et 3.000 vairons ont été installés sur notre parcours.

2) Utilisation de la subvention de 400 €

Pour le matériel informatique, Jean-Luc Bas nous a informé des tarifs (achats et abonnements). De la discussion, il ressort que les tarifs et les contraintes imposés à celui qui hébergerait le site soient trop importants. D'autre part, sur le site de la Fédération, on peut trouver la page « comment commander sa carte de pêche ». Pour commander les cartes de pêche sur Internet, Jean-Luc Bas propose donc de créer un « lien » sur le site qu'il héberge (30 € par an). Pour utiliser la subvention, il est décidé d'acheter avant le 31/12/15 pour 400 € de matériel à savoir, une « bonne » tronçonneuse, une machine à affûter les chaînes, une chaîne supplémentaire ainsi que des manches en fibre de verre pour remplacer les manches en bois (masse et massette) qui sont cassés.

3) Questions diverses

Le Président nous informe que notre assurance ferait peut être « doublon » dans la mesure où la Fédération souscrit elle-même une assurance couvrant entre autres les associations. Philippe Lemaire se propose pour s'occuper de ce dossier.

Une « coupure » du 21/12/15 au vendredi 09/01/16 est décidée pour les travaux d'aménagement de la rivière.

Freddy Caqueret fait état de ses recherches par rapport aux goujons. Il a trouvé une pisciculture qui les propose à 16,10 € le kilogramme (livrés) alors que les prix se situent plutôt au dessus de 19 €/kg. Avec 1.250 poissons de taille moyenne (40g), on aurait 50 kg de goujons. Il est décidé d'en acheter 60 kilogrammes pour 966 €.